

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 877

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

514 008 929 RCS Grenoble.

VOXITY.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 55420.00 EUR.

Adresse : 3, Rue Des Arts et Métiers, 38000 Grenoble.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Pour la société absorbante Dénomination : KERTEL Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 66, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris Montant du capital : 10 371 610 Euros Immatriculation : 393 819 636 RCS Paris Pour la société absorbée Dénomination : VOXITY Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3, rue Arts et Métiers, 38000 Grenoble Montant du capital : 55.420 Euros Immatriculation : 514 008 929 RCS Grenoble Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 1 360 573 Euros Passif : 940 442 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : néant (fusion simplifiée) Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant Date du projet commun de fusion : 04/ 08/2022 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : KERTEL le 05/08/2022 au RCS de PARIS VOXITY le 05/08/2022 au RCS de GRENOBLE..